

Logements sociaux, intermédiaires et libres, foyers, résidences dédiées aux jeunes actifs ou en formation, aux salariés en mobilité, aux personnes en difficulté... au-delà de son engagement en faveur de la revitalisation des centres villes, le groupe Action Logement est l'un des principaux financeurs du logement en France. Il œuvre aux côtés des organismes de logement social (OLS) pour le développement d'une offre diversifiée de logements abordables, innovants, de qualité, répondant aux normes de performance énergétique et de respect de l'environnement.



La vocation du groupe Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi, et contribuer ainsi au dynamisme économique des territoires. Il répond aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés dans chaque bassin d'emploi, en soutenant la production des opérations immobilières portées par ses partenaires bailleurs et en favorisant l'attractivité des territoires grâce au développement d'une offre de logements adaptée.



Les Comités régionaux et territoriaux Action Logement, organes paritaires présents dans chacune des régions françaises, sont les interlocuteurs privilégiés des élus et des partenaires locaux. Au niveau opérationnel, chaque Délégation régionale agit au plus près des territoires pour apporter des réponses concrètes aux besoins spécifiques des collectivités locales et soutenir le développement de leurs projets locaux d'habitat.

CONTACT contact@onv.actionlogement.fr



Opérateur National de Vente

SA au capital de 666.033.000 €

Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 849 167 002 RCS Paris

www.actionlogement.fr 2 @ ActionLogement



Groupe ActionLogement



Un facilitateur

au service de l'offre de logements

L'Opérateur National de Vente (ONV) est la première Société Anonyme de Vente HLM, conçue dans le cadre de la Convention quinquennale signée avec l'État en 2018, pour servir la mission d'utilité sociale d'Action Logement.

Doté d'un milliard d'euros de fonds propres, l'Opérateur est dédié à l'achat en bloc de logements du parc social en vue de leur revente prioritairement aux locataires occupants.

Au service d'une politique publique et d'une ambition sociale, l'ONV est :

- un dispositif à caractère universel et non discriminant ouvert à tous les organismes de logement social du territoire y compris dans les DROM,
- un outil innovant favorisant l'accession sociale à la propriété.

Un outil vertueux

au service de ses partenaires

L'ONV apporte son soutien :

- aux locataires, en sécurisant leurs parcours résidentiels,
- aux organismes de logement social (OLS), en favorisant leur dynamique patrimoniale,
- aux collectivités locales, en contribuant à la stabilité et à la mixité sociale,
- aux **entreprises**, en renforçant le lien emploi-logement et en contribuant au développement de l'économie locale.

LOCATAIRES

- Accompagner le montage du projet d'acquisition des ménages,
- Sécuriser l'accession à la propriété, notamment pour les salariés modestes,
- Faciliter les parcours résidentiels en accompagnant la mobilité.

COLLECTIVITÉS LOCALES

- Favoriser la diversité des statuts d'occupation à l'échelle des quartiers,
- Concourir à la prévention des copropriétés dégradées (gestion sécurisée, maîtrise de l'occupation et entretien des immeubles).
- O Contribuer à une offre de logements répondant aux besoins du territoire.

ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL

- Participer au développement de la production et de la réhabilitation du parc social en permettant aux OLS de disposer de fonds propres supplémentaires,
- Permettre aux OLS de réaliser leurs objectifs de vente, en leur évitant de déployer ce métier spécifique et de mobiliser un nombre important de programmes,
- Proposer aux OLS un outil au service de leur stratégie patrimoniale.

ENTREPRISES

- O Déployer l'offre de service ONV auprès des salariés des entreprises.
- Répondre aux aspirations des salariés souhaitant accéder à la propriété,
- O Contribuer à l'activité économique du territoire.





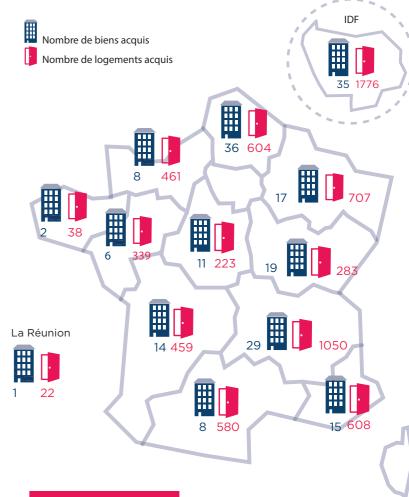


ACQUISITIONS

Au 1^{er}août 2023,

Près de **6811** logements acquis partout en France

L'ONV a vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire, comme en témoignent les résultats des Appels à manifestation d'intérêt (AMI).



VENTES SOCIALES

Au 1er août 2023,

près de **3 026** logements (**92** opérations) en cours de commercialisation et **544** ventes et promesses

L'ONV a mis en place des dispositifs de sécurisation et d'accompagnement pour, d'une part, veiller à la solvabilité des accédants et, d'autre part, favoriser les parcours résidentiels et la mixité sociale.

MISES EN COPROPRIÉTÉ

Au 1er août 2023,

2 938 logements mis en copropriété et XX en gestion syndic Tout au long du cycle de vie du bien, l'ONV fait preuve d'une vigilance proactive pour créer des copropriétés viables et en bonne santé financière.

Un dispositif agile et responsable



Présentation d'un projet

Sur la base du volontariat, les OLS (Organisme de logement social) identifient les biens qu'ils souhaitent vendre et les soumettent à l'ONV.

Sélection du bien

Après instruction du dossier et analyse du bien proposé, une commission de sélection décide de la poursuite du processus d'acquisition. L'ensemble des biens sélectionnés fait l'objet d'une évaluation par un expert immobilier indépendant.

Définition des modalités de cession et de gestion du bien

Les parties s'accordent sur un prix de vente et s'engagent dans un partenariat portant sur la gestion locative, le suivi des programmes de travaux, l'accompagnement des locataires, etc. Ces missions sont assurées par l'OLS.

Mise en place de la commercialisation

Une copropriété est créée et un syndic, engagé dans une démarche sociale et solidaire, est nommé.

Vente des logements

Les logements sont proposés à la vente en priorité aux locataires occupants et un accompagnement est mis en place auprès des accédants.